

BAJOMAG'

Le magazine des Bagnoletaises et des Bagnoletais | Numéro 104 - octobre 2025



Dossier p. 14

La solidarité, au cœur des actions de la Ville

Actualités

Le nouvel équipement public
Jacqueline-Chonavel a été inauguré

Page 8

Actualités

Deux expositions pour ne pas oublier
les événements du 17 octobre 1961

Page 12

Gens d'ici

Un enfant de Bagnolet reçoit
la Légion d'honneur

Page 30

Nouvelles règles de stationnement



68%

des places de stationnement restent gratuites avec la vignette bleue



À partir du 15 octobre 2025, de nouvelles règles de stationnement s'appliquent pour lutter contre le stationnement sauvage.

Zone bleue: stationnement gratuit et réglementé (vignette pour les Bagnoletais et disque pour les visiteurs).

Zone blanche: stationnement payant de 9h à 19h (sauf dimanche, jours fériés et mois d'août).



Scannez-moi pour obtenir le plan des zones

VILLE-BAGNOLET.FR



« Par décret du Président de la République, les électeurs seront convoqués les 15 et 22 mars 2026 à l'occasion des prochaines élections municipales.

Dans ce cadre, il a été décidé de faire preuve de sobriété dans la communication municipale.

C'est la raison pour laquelle, bien que la réglementation ne l'impose pas, la publication de l'édito de Monsieur le Maire est suspendue dans le BajoMag jusqu'en mars 2026. »

SOMMAIRE

4 | 📷 Instant Bajo

6 | 📷 Retour sur le Forum des associations

8 | 📄 Actualités

- Le nouvel équipement public Jacqueline-Chonavel a été inauguré
- La Maison des femmes de Bagnolet renforce son accompagnement des femmes victimes de violences
- Le service social intègre les services du Conseil départemental tout en restant à l'Hôtel de Ville
- Le Pôle Gallieni reprend des couleurs
- Deux expositions pour ne pas oublier les événements du 17 octobre 1961
- Adopter un arbre pour le climat

14 | 📁 Dossier
La solidarité, au cœur des actions de la Ville

22 | 🤝 Big up

- Une cavalière bagnoletaise championne de France
- Et si on chantait ?

24 | 🌱 Cadre de vie et propreté

26 | 📅 À vos agendas

28 | 🗣 Tribunes

30 | 🌟 Gens d'ici

Un enfant de Bagnolet reçoit la Légion d'honneur

31 | 📢 Infos pratiques



Journées européennes du patrimoine.
Balade sur les architectures remarquables de Bagnolet.



Divé+.
Nouvelle édition du festival inclusif au Cin'Hoche.



Battle Street.
Initiation à la discipline avec l'association Street Football Academy.



État des lieux.
Visite du Préfet et de la Sous-préfète dans le cadre du projet de réaménagement du secteur Porte de Bagnolet – Gallieni.



La Méridienne «Sine, Sole, Sileo».
Roland Querry signe avec Jules Jamet son 3^e cadran solaire sur la ville.



Devoir de mémoire.
81^e commémoration de la Libération de Bagnolet, Paris et sa banlieue, au mémorial de la Résistance.



Un passé qui insiste.
Vernissage de l'exposition de Fred Furgol et Georges Franco.



Brocante, rue Sadi-Carnot.
Les objets changent de main.



La grande rando.
Les marcheurs débutants comme aguerris ont pu parcourir le « Grand chemin » naissant.



Concertation NPNRU.
Les habitants sont sollicités à donner leurs avis sur l'aménagement futur de la dalle Maurice-Thorez.



Football.
L'Atlético de Bagnolet 93 s'impose contre Gonesse au 4^e tour de l'épreuve de la Coupe de France.

Billet de la rédac'

Octobre Rose : prévention et solidarité

Chaque année, le mois d'octobre est placé sous le signe du rose. Une couleur symbole d'une mobilisation mondiale contre le cancer du sein, première cause de mortalité par cancer chez la femme. Le cancer du sein reste en effet la forme la plus fréquente de cancer chez les femmes avec environ 61 000 cas diagnostiqués chaque année en France, selon Santé Publique France. Pourtant, détectée tôt, la maladie peut être guérie dans 90 % des cas. Le dépistage est gratuit pour les femmes âgées de 50 à 74 ans, tous les deux ans. Malgré cela, moins d'une femme sur deux y prend part. À Bagnolet, la Ville et ses partenaires se mobilisent, depuis des années, afin de sensibiliser les femmes sur l'importance de la prévention et du dépistage. Dans les centres socioculturels de la Ville, les équipes du Centre municipal de santé animent des ateliers de sensibilisation à destination des femmes. Le samedi 11 octobre, la Ville organise, sur la place Salvador-Allende la cinquième édition de La Bagnoletaise, une course et une marche solidaires contre le cancer du sein. La participation à cette course, d'un montant minimum de 2 euros, sera reversée à La Ligue contre le cancer. Le Comité départemental de Seine-Saint-Denis de la Ligue contre le cancer et le Centre municipal de santé Elsa-Rustin (CMS) seront présents pour répondre à toutes vos interrogations concernant la prévention, le dépistage ou encore la prise en charge de la maladie.

Comme chaque année, le Forum des associations a rassemblé, le 6 septembre dernier, de nombreux habitants au parc Josette-et-Maurice-Audin. Cet évènement a permis aux associations bagnolaises de présenter leurs activités et d'échanger avec les habitants qui ont pu profiter d'un moment festif et convivial.



Sur le stand du Secours Populaire français de Bagnolet.



Une démonstration spectaculaire de la Fédération Vo-Viet-Nam Son Long Quyen Thuat.



L'association Jeunes de chez Noue a proposé des friandises aux enfants.



Les membres de l'association Lovely Dance en démonstration sur scène.



Animations sur le stand du collectif Les Pernelles.



Initiation au mahjong avec l'association One's Mahjong Club.



Des ateliers de coloriage proposés par le collectif Douze Douze.



Initiation aux sports de combat par la Fédération française de kickboxing, muaythai et disciplines associées (FFKMDA).



Le rappeur Kohndo lors de son concert « Plus haut que la Tour Eiffel ».



Le bal pop animé par Bringuebal a clôturé la soirée festive.



Démonstration de capoeira par l'association Angá Capoeira.



Les artistes Sebra et Marie Mantacheff en duo sur scène.



Le bal irrésistible, imaginé par le groupe Bringuebal, a proposé aux Bagnolais de tous âges, des instants de fête en chansons. Les participants ont pu danser et laisser libre cours à leur imagination.



Éducation

Le nouvel équipement public Jacqueline-Chonavel a été inauguré

De nombreux Bagnoletais se sont rassemblés le samedi 20 septembre dernier pour participer à l'inauguration du nouvel établissement public Jacqueline-Chonavel.



Le nouvel établissement public Jacqueline-Chonavel comprend une école maternelle de 10 classes, une crèche de 39 berceaux ainsi qu'un relais petite enfance et un accueil de loisirs. Cet équipement rend hommage à Jacqueline Chonavel, dont le parcours politique et l'engagement marquent l'Histoire de Bagnolet. Maire de la Ville (1959-1986), Députée de Seine-Saint-Denis (1968-1981), et Vice-présidente de l'Assemblée nationale (1975-1976), elle a consacré son action publique à la défense de l'égalité, au renforcement du service public et à l'épanouissement des enfants bagnoletais. Jacqueline Chonavel, qui a tenu à être présente du début à la fin de l'évènement, a effectué la traditionnelle coupe du ruban tricolore pour inaugurer officiellement l'établissement public aux côtés de Tony Di Martino, Maire de Bagnolet, du Député, Alexis Corbière, des élus, et des acteurs qui ont contribué à la réalisation du bâtiment. Cette cérémonie s'est déroulée dans un esprit «porte-ouverte» afin de permettre aux habitants de visiter ce nouvel établissement public tout en profitant des animations proposées aux enfants et à leurs familles.

Des normes de haute qualité environnementale

L'établissement public a accueilli lors de la rentrée scolaire 2025-2026 ses premiers élèves et les équipes éducatives. L'école compte 7 classes, avec la possibilité d'évoluer jusqu'à 10 classes à l'avenir. Elle est complétée par un accueil de loisirs, une crèche municipale de 39 berceaux et un Relais petite enfance faisant de ce site un véritable pôle éducatif au cœur du quartier. Le relais petite enfance, lieu d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance a donc quitté il y a deux semaines le 37, rue Pierre-et-Marie-Curie pour intégrer les locaux du nouvel équipement public Jacqueline-Chonavel au 17, rue Raymond-Lefebvre. Construit en pierre calcaire, le bâtiment bénéficie d'une conception favorisant une meilleure régulation thermique, tout en répondant aux normes Haute qualité environnementale (HQE) et en intégrant un toit végétalisé.



Un investissement ambitieux et partagé

Ce projet exemplaire pour sa capacité à obtenir des cofinancements :

L'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) : 8,5 M€
La Région Île-de-France : 1,8 M€
La Ville de Bagnolet : 5,6 M€



Associations

La Maison des femmes de Bagnolet renforce son accompagnement des femmes victimes de violences

La Maison des femmes de Bagnolet a été inaugurée en février 2024 pour élargir l'offre d'accompagnement des femmes victimes de violences.



De gauche à droite, Thomas Pradelou, chargé de mission égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations de la Ville et l'équipe de la Maison des femmes de Bagnolet : Hanen Sadaoui, présidente, Emilia Monteiro, juriste et Hayat Chbani, trésorière.

Après un an et demi d'existence, Hanen Sadaoui, la présidente de la Maison des femmes, dresse un bilan positif de l'activité de l'association. «*Nous avons accompagné une vingtaine de femmes victimes de violences, avec des profils très différents. Les violences faites aux femmes touchent toutes les strates sociales de la société.*», explique Hanen Sadaoui. La mission de la Maison des femmes de Bagnolet, soutenue par la Ville et Est Ensemble, est d'orienter les femmes victimes de violences et de les accompagner dans leurs démarches juridiques. Jusqu'à présent, l'association tenait deux permanences par mois à la Maison des associations, à Bagnolet. Désormais, la structure propose une permanence hebdomadaire, grâce à un accord réalisé avec la Maison des femmes de Montreuil.

Mutualisation avec la Maison des femmes de Montreuil

Ainsi, dans le cadre d'une mutualisation, une juriste de la Maison des femmes de Montreuil vient une journée par semaine pour effectuer des permanences à La Maison des femmes de Bagnolet. «*Mon rôle est d'accompagner les femmes victimes de violences dans leurs démarches juridiques. Cela peut concerner le droit civil, comme un divorce ou la demande d'une aide juridictionnelle. En matière de droit pénal, j'accompagne les femmes victimes de violences pour entamer des procédures pénales. Je les aide, par exemple, dans leurs dépôts de plainte en cas de violences.*», explique Emilia Monteiro, la juriste travaillant pour les deux structures. «*Nous pouvons également orienter les femmes victimes de violences vers d'autres structures, par exemple, des solutions d'hébergement d'urgence.*», précise-t-elle.

+ D'INFOS :

Maison des femmes de Bagnolet
Maison des associations
79 bis, avenue de Gallieni

Permanence tous les vendredis de 10h à 18h

☎ 06 59 91 05 55
✉ lamaisondesfemmesdebagnolet@yahoo.com

Une carte de bibliothèque pour les CP!

Est Ensemble renouvelle l'envoi d'une carte de bibliothèque unique et gratuite à tous les élèves de CP. Cette carte qui donne accès aux bibliothèques d'Est Ensemble est envoyée au domicile de tous les élèves de CP du territoire. L'enjeu est de favoriser dès le plus jeune âge la fréquentation des bibliothèques. Les bibliothèques d'Est Ensemble proposent, en complément de l'emprunt de livres, une multitude d'activités et d'animations : lectures, expositions, festivals, rencontres, apprentissage des langues, accès aux supports numériques.



Théâtre participatif

Dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) en cours dans le quartier des Malassis, la compagnie du Rouhault invite les habitants, en partenariat avec le centre socioculturel Pablo-Neruda, à participer à la création d'un spectacle original sur la rénovation urbaine du quartier. Ce projet s'adresse à toutes et tous, dès l'âge de 11 ans, à condition d'être motivé par le projet et disponible aux différentes dates des ateliers de théâtre et à celle de la représentation publique. Une réunion d'information des habitants se tiendra le **lundi 13 octobre à 18h30** au centre socioculturel Pablo-Neruda.

Scannez le QR Code

Accompagnement social

Le service social intègre les services du Conseil départemental tout en restant à l'Hôtel de Ville

Depuis le 2 mai 2025, la circonscription de service social départementale s'est installée à l'Hôtel de Ville. La structure aide et oriente les habitants qui font face à des difficultés personnelles.



La circonscription de service social départementale de Bagnolet accompagne les habitants dans leurs démarches d'accès aux droits et leurs difficultés personnelles. Quel que soit votre statut, votre âge, votre nationalité ou votre situation administrative, vous pouvez être reçu par un professionnel: assistant de service social, conseiller en économie sociale et familiale, assistant administratif, écrivain administratif et numérique, conseiller en insertion sociale et professionnelle. Ces professionnels vous orientent, vous conseillent et vous accompagnent. La circonscription travaille en lien régulier avec les partenaires du territoire: le Centre communal d'action sociale (CCAS), les centres socioculturels, la CAF, la CPAM, l'Agence locale d'insertion, France Travail, ainsi que les partenaires associatifs.

Un accompagnement totalement gratuit
Ce service public est gratuit et accessible à toutes et tous. Les démarches d'accompagnement s'effectuent avec l'accord des personnes. Les professionnels du service social peuvent vous aider dans vos différentes démarches administratives, vous proposer un accompagnement budgétaire en cas de difficultés financières et vous soutenir dans la recherche de solutions adaptées.

Soutien aux personnes vulnérables
Le service social peut également contribuer à la recherche de solutions d'hébergement d'urgence ou provisoire. Les professionnels peuvent vous accompagner également dans votre parcours d'insertion sociale ou professionnelle grâce à un accompagnement global. La circonscription départementale de service social de Bagnolet intervient également dans la lutte contre les violences faites aux femmes et le soutien à la parentalité, le soutien aux personnes vulnérables: personnes âgées, handicapées ou isolées.

+ D'INFOS :
Circonscription départementale de Service social de Bagnolet
Hôtel de Ville, place Salvador-Allende
☎ 01 71 29 26 80

Horaires d'accueil: de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
Accueil téléphonique: de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
Fermé le vendredi matin.

Urbanisme

Le Pôle Gallieni reprend des couleurs

Dans le cadre du projet de requalification en cours de la porte de Bagnolet-Gallieni, neuf fresques réalisées par le collectif Douze-Douze ont été inaugurées le 28 août à la sortie du métro Gallieni.



Le 15 octobre 2024, la Ville signait un Projet partenarial d'aménagement (PPA) avec l'État, la Métropole du Grand Paris, Est Ensemble, la Ville de Paris, l'Établissement public foncier d'Île-de-France et l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). Ce contrat d'une durée prévisionnelle de deux ans vise à mener des études d'approfondissement pour transformer l'échangeur et le quartier de la porte de Bagnolet en un quartier central, apaisé et agréable à vivre en mettant l'accent sur la réduction de la pollution de l'air, la végétalisation, des nuisances et l'amélioration des mobilités douces. En attendant le choix d'un scénario de réaménagement concernant notamment l'enfouissement de l'échangeur, une série d'actions d'urbanisme transitoire a été engagée. La dernière en date concerne la réalisation de neuf fresques sur les piliers de l'échangeur A3 avec pour thème la nature en ville.

Des fresques qui sacralisent la nature
«Nous avons voulu exprimer une vision de la ville idéale, où la nature est sacralisée»; explique Gilbert Petit, le street-artiste bagnoletais, qui a réalisé les fresques et assumé la direction artistique du projet. «Il s'agissait de marquer le territoire autrement, les gens sont très contents de voir de la couleur dans ce lieu.», explique Gilbert Petit. Depuis la sortie du métro Gallieni, ces neuf fresques monumentales offrent de nombreuses perspectives au regard des usagers et des habitants qui fréquentent le pôle multimodal de Gallieni. Ici, les piliers du viaduc de l'échangeur A3 prennent

des allures de cathédrale où ces grandes fresques verticales ressemblent à des vitraux. Afin d'informer les usagers, un espace dédié à l'histoire du lieu et au projet de transformation de l'échangeur, sous la forme d'un cube, a été installé à la sortie du métro Gallieni. À l'hiver 2026, une nouvelle action d'urbanisme transitoire est prévue avec la mise en lumière des dessous de l'échangeur A3 et du sol du Pôle Gallieni et du carrefour de l'avenue de la Porte de Bagnolet, de l'avenue Ibsen et l'avenue Cartellier, côté Paris.



Devoir de mémoire

Deux expositions pour ne pas oublier les évènements du 17 octobre 1961

La Ville présente deux expositions dans le cadre de la commémoration des évènements du 17 octobre 1961, à la mémoire des Algériens assassinés par les forces de l'ordre lors d'une manifestation à Paris.



Alban Liechti, premier soldat du refus

Une histoire française contre la guerre d'Algérie

Jusqu'au 10 octobre 2025

Hall de l'Hôtel de Ville - Place Salvador-Allende

En 1956, au cœur de la guerre d'Algérie, un jeune appelé français ose un geste inédit : écrire au Président de la République pour annoncer qu'il refuse de combattre le peuple algérien. Ce soldat, c'est Alban Liechti (1935-2024), fils de résistants et militants pour la paix. Condamné à plusieurs années de prison, soumis aux brimades, il tient bon grâce au soutien de sa famille, du Secours Populaire et d'un vaste mouvement de solidarité. Son exemple encourage d'autres soldats à refuser eux aussi une guerre coloniale qui fit des centaines de milliers de victimes. Libéré en 1962, Alban consacre le reste de sa vie aux luttes pacifistes et anticoloniales, cultivant l'amitié entre les peuples. Pour mieux connaître son histoire, la Ville présente l'exposition *Alban Liechti, premier soldat du refus. Une histoire française contre la guerre d'Algérie*.



À l'origine de cette exposition, le Bagnoletais Vincent Liechti, fils d'Alban, a souhaité honorer « la mémoire de cette histoire ». « Au moment du décès de mon père l'année dernière, il n'y a pas eu beaucoup de réactions. », se souvient Vincent Liechti, qui était présent lors du vernissage de l'exposition le 3 octobre dernier. « L'exposition est une idée de mon fils, Thomas, qui en a assuré la conception graphique. Nous avons souhaité transmettre la mémoire de cette histoire marquée par des hauts et des bas. C'est nécessaire en ce moment notamment par rapport aux guerres en cours et au rapport entre la France et l'Algérie. », explique Vincent Liechti.



Mémoire vive, 17 octobre 1961

Du 13 au 31 octobre 2025

Vernissage vendredi 17 octobre à 18h45

Hôtel de Ville - Place Salvador-Allende

Cette exposition, initiée et coordonnée par la Ligue de l'enseignement - FOL 93 avec le soutien d'historiens, retrace le contexte de la guerre d'Algérie, l'occultation de cette mémoire, puis sa résurgence. Elle met particulièrement en lumière les évènements du 17 octobre 1961, lorsque la police parisienne a réprimé une manifestation pacifique organisée par des Algériens, faisant de nombreux morts, disparus et blessés, dans un contexte de forte tension liée à la guerre d'Algérie. Pensée comme un outil pédagogique et citoyen, l'exposition invite à explorer l'histoire partagée entre la France et l'Algérie et à réfléchir sur les enjeux de mémoire, de démocratie et de diversité culturelle. Cette exposition offre une immersion unique dans une période essentielle de notre histoire, pour ne pas oublier et pour mieux construire l'avenir.

La Ville vous invite à participer à la commémoration des évènements du 17 octobre 1961 avec la participation de la chorale de l'Association des Berbères de Bagnolet (ABB). Vendredi 17 octobre 2025 à 18h (stèle du 17 Octobre-1961 : 20, rue Pierre-et-Marie-Curie).

Nature en Ville

Adopter un arbre pour le climat

Est Ensemble renouvelle le dispositif « J'adopte un arbre ! » en partenariat avec les 9 villes du territoire. Les habitants du territoire sont invités à s'engager concrètement pour le climat en adoptant gratuitement un jeune arbre.



Afin de lutter contre les effets du réchauffement climatique, Est Ensemble a lancé en décembre 2022 le « Plan 20 000 arbres pour le climat ». L'objectif : planter des arbres partout où c'est possible pour accueillir plus de nature en ville. Le dispositif « J'adopte un arbre ! » participe concrètement à cette ambition. Ce dispositif s'adresse aux propriétaires, copropriétaires et locataires (habitant dans une copropriété, un pavillon individuel ou un immeuble appartenant à un seul propriétaire) disposant d'un espace extérieur de pleine terre.

700 arbres déjà plantés

Les habitants qui vivent dans un immeuble géré par un bailleur social peuvent également participer à la plantation des 20 000 arbres

sur notre territoire, en demandant à leur bailleur de se mettre en contact avec Est Ensemble pour planter des arbres sur ses espaces verts. Pour rappel, 700 arbres ont été adoptés et plantés par des habitants des 9 villes du territoire lors des deux premières éditions du dispositif. Pour adopter un arbre, les habitants doivent remplir un formulaire mis en ligne sur le site d'Est Ensemble (voir encadré ci-dessous). Les habitants seront, ensuite, conviés à un événement d'adoption, fin janvier ou mi-février, sur le territoire, où leur sera remis gratuitement leur arbre. Des professionnels seront présents pour les accompagner dans leur démarche d'adoption et leur délivrer des conseils pratiques pour les aider à planter leur arbre et l'entretenir.

+ D'INFOS :

Les habitants qui souhaitent s'engager dans cette démarche d'adoption d'un jeune arbre devront en faire la demande via un formulaire en ligne mis à disposition le 6 novembre 2025. Cinq minutes suffiront pour le remplir et un seul justificatif de domicile sera demandé (facture de téléphone, d'électricité, de gaz ou d'eau, quittance de loyer). Pour les habitants qui souhaiteraient bénéficier d'un accompagnement en physique pour remplir le formulaire, une permanence se tiendra le vendredi 17 octobre 2025, de 14h à 17h, à l'Hôtel de Territoire, 100, avenue Gaston-Roussel à Romainville.

Ceux-ci devront impérativement se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et de l'autorisation de la copropriété.



Scannez-moi



La solidarité, au cœur des actions de la Ville

La Ville mène une politique active d'action sociale visant à réduire les inégalités, accompagner les publics fragiles et favoriser l'accès aux droits. La Ville développe ainsi un maillage de solidarités diversifié avec, par exemple, le maintien d'un service public municipal de santé incarné par le Centre municipal de santé Elsa-Rustin (CMS), mais aussi des partenariats avec les associations de solidarité qui agissent au quotidien sur la commune. Au cœur des politiques de solidarité mises en place par la Ville se trouve le Centre communal d'action sociale (CCAS), un établissement public communal dont les agents accompagnent au quotidien les habitants les plus vulnérables. Le CCAS déploie au quotidien de nombreux services : BajoLib', un service de transports pour les personnes à mobilité réduite, le portage à domicile de repas, des auxiliaires de vie qui aident les personnes âgées à domicile.

Bagnolet, terre de solidarités

À Bagnolet, la solidarité n'est pas un vain mot. La Ville et ses partenaires déploient de nombreux services à destination des habitants les plus vulnérables, quel que soit leur âge ou leur situation.



Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est la pierre angulaire de l'action sociale municipale. Le CCAS est un établissement public communal. Pour conforter le fonctionnement du CCAS dans ses missions de service public, la Ville a conservé, en 2025, une subvention de 1,35 million d'euros afin de financer le budget de l'établissement public communal. Le centre communal d'action sociale accompagne de nombreux habitants en situation de précarité et de vulnérabilité, et est présent aux côtés de nos aînés. Le maintien à domicile de ces derniers est l'une des priorités des services déployés par le Centre communal d'action sociale à destination des habitants. Selon un sondage réalisé par Ipsos en 2024, en France, 90% des personnes de plus de 75 ans aspirent à rester chez elles. C'est pourquoi le CCAS déploie au quotidien des services destinés aux habitants qui ont besoin d'aides spécifiques tout en restant à domicile : portage de repas à domicile, accompagnement par les auxiliaires de vie ou encore le BajoLib', le service de transport des personnes à mobilité réduite.

Un service de soins infirmiers à domicile

Le CCAS dispose d'un Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) qui comprend 7 aides-soignantes et 1 infirmier (certains postes restent à pourvoir), avec une capacité de suivi de 40 pa-

tients en moyenne. Le SSIAD assure et coordonne les soins sur prescription médicale auprès du patient à domicile, en collaboration avec les médecins, la famille et les différents partenaires. Les SSIAD constituent, de fait, un maillon essentiel du maintien à domicile en permettant de prévenir ou différer les hospitalisations et en facilitant un retour rapide au domicile après une hospitalisation. En outre, du fait de leur proximité et de leur intervention au quotidien, les SSIAD préviennent et retardent la perte d'autonomie et la dégradation progressive de l'état de santé des personnes ainsi que leur entrée en établissement.

1,35 M€

Montant de la subvention versée par la Ville pour assurer le fonctionnement du CCAS



Les auxiliaires de vie : une aide essentielle pour le maintien à domicile

Les auxiliaires de vie du CCAS accompagnent 95 bénéficiaires tout au long de l'année sur la commune et leur apportent une aide essentielle à leur maintien à domicile. L'aide à domicile a pour vocation de soutenir et d'accompagner dans la vie quotidienne les personnes âgées qui ont fait le choix de garder une autonomie à domicile : aide au lever et au coucher, aide à la toilette, préparation des repas, aide aux courses et aux démarches administratives simples. Les auxiliaires de vie assurent ainsi des prestations d'aide à la personne pour les actes essentiels de la vie quotidienne, hors ceux réalisés sur prescription médicale par le service de soins infirmiers. Elles contribuent aussi au maintien des relations sociales et à la qualité de vie de la personne tout en veillant sur la santé de la personne. Le Centre communal d'action sociale compte une vingtaine d'auxiliaires de vie qui interviennent 7 jours sur 7 de 8h à 20h. Les tarifs sont de 24,58€/heure en semaine et 28,27€/heure le dimanche et jour férié avec la possibilité d'une prise en charge l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA).

BajoLib' : le service municipal de transports pour les personnes à mobilité réduite

BajoLib' est un service municipal de transports réservé aux personnes en perte d'autonomie et à mobilité réduite qui a été mis en place en 2015 par la Ville dans le cadre de sa politique de maintien à domicile et du « bien vieillir ». Ce service vise à améliorer l'accessibilité à la vie citadine en permettant aux bénéficiaires de participer pleinement à leurs activités quotidiennes. Il leur offre un soutien indispensable pour les sorties de loisirs et culturelles, les courses, les rendez-vous administratifs, les visites familiales,



certaines rendez-vous médicaux et paramédicaux, ainsi que pour assister à des événements majeurs. Trois agents techniques du service SASAD, se relaient pour assurer les transports. Le service fonctionne du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf samedi et jours fériés). Une inscription préalable auprès du service est obligatoire : 01 49 93 60 36.



Le portage quotidien de repas à domicile pour les personnes âgées et à mobilité réduite

Chaque jour, deux agents de la Ville assurent le portage de repas à domicile pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite. Les agents municipaux livrent quotidiennement, à bord d'un véhicule frigorifique, entre 40 et 50 repas préparés à la cuisine centrale municipale. Ce service est très apprécié des usagers qui se trouvent dans l'incapacité de faire leurs courses ou de préparer leurs repas. Le portage de repas à domicile favorise le maintien à domicile des personnes âgées et un bon équilibre alimentaire. Le portage de repas est aussi un moment privilégié où un lien social est créé avec des personnes qui sont parfois en



situation d'isolement. La livraison des repas s'effectue par sec-teurs pour permettre à l'agent technique d'effectuer un service de qualité, en prenant davantage de temps auprès des bénéficiaires et moins dans les transports.

Comment bénéficier du portage de repas à domicile ?

Pour bénéficier de la livraison de repas à domicile, il faut avoir plus de 60 ans et habiter la commune. L'intéressé doit fournir une photocopie d'une pièce d'identité, une photocopie de la carte vitale, une photocopie du dernier avis d'imposition 2023 (pour une inscription avant le 31 décembre 2025), un certificat médical avec mention « Pas de régime particulier ». Le prix du repas se situe entre 3,40 € et 8,30 € en fonction des res-sources, d'où l'importance de fournir son avis d'imposition 2023. À compter du 1^{er} janvier 2026, il sera nécessaire de fournir son avis d'imposition 2024. Le quotient est recalculé systématiquement au 1^{er} janvier. Pour tout renseignement complémen-taire, un seul numéro : 01 49 93 60 36.

Le centre Paul-Coudert et son service animation retraités/seniors

Le centre Paul-Coudert est un lieu d'accueil et d'échanges destiné aux seniors bagnoletais âgés de 55 ans et plus. Son service animation retraités/seniors propose, tout au long de l'année, un grand nombre d'activités adaptées aux seniors bagnoletais. Ces actions visent à lutter contre l'isolement des personnes âgées grâce à des activités diversifiées et adaptées. En 2024, 2 671 personnes étaient inscrites au service Animation retraités/seniors, dont 265 rési-dents en EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Les femmes représentent 64% des partici-

pants et les tranches d'âge les plus représentées sont celles de 70 à 74 ans et de 75 à 79 ans. En 2024, 1 737 seniors ont participé au programme d'activités et de séjours : vœux du Maire, sorties à la journée, soirées et actions culturelles, conférences-débats-rencontres, séjours, ateliers, etc.

Des séjours pour rompre l'isolement des seniors

Le service propose ainsi aux seniors une large gamme d'activités, des ateliers artistiques et sportifs (yoga, tai-chi-chuan, gym adap-tée, peinture, etc.). Le CCAS s'assure de la qualité des animations en faisant appel à des intervenants professionnels dans leurs do-maines respectifs. En 2024, l'initiative « Seniors en Vacances » a permis à un public cible de seniors, retraités et préretraités de Ba-gnolet, d'accéder à des séjours adaptés à leurs ressources finan-cières et leurs besoins de vie sociale. Cette démarche a pour but de lutter contre l'isolement des seniors, de favoriser la création de liens sociaux et de répondre à des critères d'accessibilité, tant en termes de coûts que de sécurité. La programmation annuelle d'un long séjour et d'un week-end représente une opportunité im-



portante pour les seniors en situation de précarité d'échapper à la routine et de se ressourcer. Au total, 1 993 personnes ont été tou-chées par les différents volets du programme. Le centre d'anim-a-tion Paul-Coudert a enregistré à l'année 6 766 participations aux activités, animations et ateliers.

La résidence autonomie La Butte-aux-Pinsons

La résidence autonomie La Butte-aux-Pinsons est un équipement municipal qui répond à un réel besoin de la population retraitée autonome de la ville de Bagnolet, en témoigne la longue liste d'attente pour intégrer la structure. La résidence comprend 64 studios, adaptés au vieillissement, de 35 m² pouvant être occupés par une personne seule ou un couple. Le Service autonomie à do-micile (SAD) et les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) ont intégré des locaux au sein de la résidence afin de garantir une meilleure prise en charge des personnes ayant besoin d'aides di-verses ou de soins. Les missions de la résidence autonomie vont au-delà d'une offre de logement accompagnée de services fa-cultatifs. Un suivi et accompagnement des personnes est mis en

La Ville se mobilise pour Octobre Rose

Dans le cadre d'Octobre Rose, la campagne annuelle de sensibilisation et de lutte contre le cancer du sein, plusieurs ateliers d'échanges autour de la prévention sont organisés dans les centres socioculturels. Après le visionnage d'un film de l'Institut national du cancer, un atelier d'autopalpation sera proposé à des groupes de femmes autour d'un buste de démonstration. À la fin de ces ateliers, chaque participante se verra remettre un exemplaire d'un jeu de cartes élaboré en 2022 par les femmes du centre socioculturel Les Coutures avec le soutien de la Ville. Dans ce jeu, dont le contenu a été travaillé avec les médecins du



CMS, le cancer du sein est abordé par le biais de questions très simples que beaucoup de femmes se posent : à quoi sert le dépistage ? Est-il pris en charge à 100 % ? Une gros-seur au sein est-elle toujours douloureuse ? Combien de temps dure une mammographie ? Etc. En tout, une trentaine de questions sont traitées sous la forme de vrai/faux ou de réponses à choix multiples. En outre, la Ville invite tous les habitants, jeunes ou moins jeunes, à participer à La Bagno-letaise, un parcours sportif et solidaire organisé le samedi 11 octobre au profit de la Ligue contre le cancer.



Pour plus d'informations, scannez le QR Code

place afin de respecter la législation tout en permettant à chacun de continuer à vivre et à prendre de l'âge dans la structure, en accompagnant les pertes d'autonomie durant le séjour. La résidence autonomie est conçue pour accueillir dans un logement des personnes âgées de 60 ans et plus, autonomes qui ne peuvent plus ou n'ont plus l'envie de vivre chez elles à cause d'une baisse de revenus, de difficultés d'accès aux commerces ou d'un sentiment d'isolement. La résidence autonomie propose de nombreux espaces collectifs: salle de restauration, salle de gymnastique, espace de convivialité, jardin. Les personnes peuvent bénéficier de prestations de restauration et d'animations régulières.



Une mutuelle communale, un marqueur de solidarités

Cette année, le Centre municipal de santé (CMS) a fêté ses 50 ans. Ce service public de santé, qui comprend le Centre médical et le Centre dentaire, est ancré dans l'histoire de Bagnole. Dans une ville classée zone d'intervention prioritaire par l'Agence régionale de santé (ARS), le CMS joue un rôle primordial en faveur de la santé des Bagnoletais. Ainsi, le Centre municipal de santé (CMS) propose des soins de qualité à des tarifs conventionnés en secteur 1 en médecine générale et en médecine spécialisée. Cette offre de soins est à mettre en lien avec la création d'une mutuelle communale aux tarifs avantageux, la Mutuelle Santé de Bagnole, élaborée en partenariat avec la Mutuelle Familiale. Elle permet aux assurés de bénéficier d'un reste à charge zéro, pour un très grand nombre de soins et équipements de santé (dentaire, optique et audiologie inclus). Comme l'a annoncé M. le Maire, les équipes du CMS travaillant à la construction d'un nouveau centre de santé sur la parcelle juste à côté de l'actuel centre.



Un accès aux soins pour les personnes privées de droits sociaux

La Ville agit au quotidien en faveur l'accès aux soins pour tous en poursuivant plusieurs objectifs: faciliter et renforcer les parcours de soins des plus démunis, faciliter les parcours de soins des personnes en situation de handicap et développer une stratégie de l'aller-vers. Ainsi, un dispositif d'accès aux Soins pour les plus démunis (SPD) permet d'assurer au CMS les soins médicaux et dentaires les plus urgents pour des personnes ne pouvant y faire face financièrement et exclues des droits sociaux. En 2024, 48 personnes ont été prises en charge dans ce cadre. Depuis 2018, un chirurgien-dentiste et une assistante dentaire du Centre médical dentaire se déplacent une fois tous les quinze jours à l'Ehpad Les 4 Saisons. Depuis le début du projet, 75 personnes ont pu bénéficier d'un bilan bucco-dentaire. En 2024, cela a représenté 31 consultations réparties sur 12 matinées.

Les Journées bagnoletaises de la santé

Des consultations handicap ont également lieu au CMS. En 2024, le CMS a accompagné 45 enfants et 40 adultes dans ce cadre. Le Centre municipal de santé a également mis en place une stratégie de l'aller-vers notamment lors de la première édition des Journées bagnoletaises de la santé, un rendez-vous consacré à la prévention, au bien-être et à l'accès aux soins. À cette occasion, plusieurs actions de santé ont été menées: à la Résidence pour personnes âgées (RPA) La Butte-aux-Pinsons, 32 résidents ont pu bénéficier d'une vérification du statut vaccinal et des vaccinations nécessaires. Au centre socioculturel Anne-Frank, un dépistage de l'hypertension artérielle, du diabète et de maladies rénales a été organisé et a permis de dépister seize personnes. À l'Ehpad Les Florales, une séance d'activité physique adaptée a été proposée aux résidents réunissant une vingtaine de participants.

Le Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP)

Un Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) est une structure médico-sociale qui propose des consultations, bilans et suivis thérapeutiques pour des enfants et adolescents (de 0 à 20 ans) qui rencontrent des difficultés psychologiques, comportementales, relationnelles ou scolaires. Le CMPP de Bagnole réunit une équipe pluridisciplinaire: un médecin psychiatre, 3 psychologues, 2 psychomotriciens, 1 assistante sociale, 2 agents administratifs. Le CMPP accompagne actuellement 176 enfants et leurs familles. L'accès est gratuit sur rendez-vous. 3, rue Adélaïde-Lahaye. 01 49 93 66 55.

Un banquet de fin d'année offert aux seniors

Chaque année, à l'occasion des Vœux du Maire de Bagnole, un banquet est offert aux seniors de plus de 65 ans par le CCAS ou bien l'un des trois coffrets cadeau suivants: un panier du terroir (produits alimentaires) ou un panier gourmand (friandises de fêtes) ou un coffret spécifique pour les résidents en

EHPAD afin d'éviter tout risque d'étouffement. Si vous souhaitez bénéficier d'un panier cadeau ou du banquet de fin d'année organisé au Novotel Paris Est, à Bagnole, il suffit de s'inscrire muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile à votre nom, au service Animation retraités/seniors avant le 15 octobre. Au-delà de cette date, vous serez positionné sur une liste d'attente.

• d'infos & inscriptions

Centre Paul-Coudert: 47, rue Hoche – Du lundi au vendredi (9h-12h / 13h30-17h30) – 01 49 93 66 90

Les acteurs de la solidarité à Bagnole

Bagnolia

Ce tiers-lieu de proximité, financé par le Département, est animé par l'Entreprise à but d'emploi (EBE) Caps comme Noue. Bagnolia favorise l'autonomie des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et le soutien aux aidants.

• d'infos

12, rue Raymond-Lefebvre

Du mardi au vendredi de 10h à 17h. Adhésion annuelle: 20 euros

La Boutique de la Solidarité

L'association, créée en 1998, distribue chaque semaine deux tonnes de produits de première nécessité (nourriture, produits pour les bébés) aux Bagnoletais et Bagnoletaises en grande précarité.

• d'infos

45, rue Jeanne-Hornet

01 43 62 89 55

Les Restos du Cœur

L'association nationale est présente à Bagnole où elle organise des distributions alimentaires pour les habitants qui en ont besoin.

• d'infos

1, rue Lucien-Sampaix

ad93.bagnole@restosducoeur.org

09 83 70 37 49

Emmaüs Coup de main

Vous pouvez déposer les objets susceptibles d'une revalorisation (électroménager, mobilier, vaisselle, bibelots, vêtements, jouets...), dont vous souhaitez vous séparer. L'association propose la collecte à domicile de vos objets valorisables.

• d'infos

161, avenue Gallieni

contact@coupdemain.org

01 48 44 44 92



Secours Populaire français

Outre l'aide alimentaire, vestimentaire, sanitaire et un accompagnement personnalisé pour soutenir les efforts des personnes, le Secours Populaire s'attache également à favoriser l'accès à la culture, l'accès au droit ou encore l'accès aux vacances.

• d'infos

37, rue Adélaïde-Lahaye

01 84 21 03 29

Amatullah

Amatullah est une association de loi 1901 au service des victimes de la pauvreté, de la précarité, des personnes isolées, réfugiées et sans-abris. L'association organise notamment des maraudes et distribue des colis alimentaires.

• d'infos

48, rue Karl-Marx

contact@amatullah.org

06 51 71 05 42

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le centre communal d'action sociale accompagne de nombreux habitants en situation de précarité et de vulnérabilité (aide à domicile, BajoLib', services de soins infirmiers à domicile, portage de repas à domicile, activités seniors, etc.).

• d'infos

Place Salvador-Allende

01 49 93 60 36

Bagnole, Ville engagée contre le sida

En mai dernier, Bagnole recevait le label «Ville engagée contre le sida», décerné par l'association Élus locaux contre le sida (ELCS). Cette distinction récompense l'engagement de la Ville dans la lutte contre la maladie et ses actions de réduction des risques auprès des populations vulnérables. Tout au long de l'année, les Tests de dépistages rapides et d'orienta-

tion diagnostique (TROD) et les traitements Pré-exposition (PrEP) peuvent être proposés par les médecins généralistes et la conseillère conjugale et familiale aux usagers qui en font la demande. En outre, la subvention de fonctionnement accordée par la Ville à l'association Prévention des risques orientations sociales échanges de seringues (PROSES) a permis de développer sur la commune un programme de réduction des risques avec quatre pharmacies, d'effectuer des maraudes grâce à son équipe mobile et de mettre en place deux microstructures médicales de traitement des addictions au CMS et à la Maison de santé de Bagnole.

Sport

Une cavalière baignoletaise championne de France

La Baignoletaise Yasmine Ziani, 22 ans, a été sacrée championne de France d'équitation dans l'épreuve de dressage avec son cheval MyLord Do Charlito.



Le 21 juillet 2025 restera une date gravée à jamais dans la mémoire de Yasmine Ziani. Ce jour-là, pour sa première participation aux championnats de France d'équitation, la cavalière baignoletaise s'est imposée, avec son cheval MyLord Do Charlito dans les épreuves de dressage organisées à Lamotte-Beuvron, dans le Loir-et-Cher. «C'était un rêve éveillé de monter sur la plus haute marche du podium, de représenter ma discipline, mon cheval, mes valeurs et surtout Baignolet, ma ville de cœur.», explique Yasmine. La cavalière est née à Baignolet, à la clinique La Dhuys. «Je suis très attachée à ma ville. J'y ai grandi, j'y ai été scolarisée de l'école



maternelle jusqu'au lycée à Saint-Benoist de l'Europe. C'est ici que j'ai forgé les valeurs qui me portent aujourd'hui dans le sport comme dans la vie.», témoigne la championne de France de dressage de la catégorie jeune senior (de 20 à 27 ans.). La Baignoletaise a découvert l'équitation lors d'une sortie familiale au bord du lac Daumesnil, dans le bois de Vincennes. «J'avais trois ans. Un prestataire proposait des petits tours en poney au bord du lac. J'ai adoré et je ne voulais plus descendre!», se souvient encore la cavalière. «Depuis cette époque, mes parents me soutiennent dans ma passion.», tient à préciser la jeune femme. Yasmine a poursuivi sa passion en pratiquant l'équitation dans différents clubs franciliens, à Vincennes et aujourd'hui au Plessis-Tréville. C'est dans ce club d'équitation que la cavalière a retrouvé MyLord Do Charlito. «Auparavant, j'étais dans un autre club qui a fermé. et mon cheval a été vendu. Quand je suis arrivée dans mon nouveau club, j'en ai parlé à ma coach, Laura Rodrigues, qui a cru en moi et en ce duo et qui a accepté de racheter le cheval.», raconte Yasmine. Depuis un an, le duo a ainsi été reconstitué et a enchaîné les victoires en concours jusqu'au titre de championne de France. Pour cette nouvelle saison, la Baignoletaise s'est fixée un objectif: décrocher un deuxième titre de championne de France et performer dans des concours prestigieux, toujours avec son cheval MyLord Do Charlito «Ce titre m'ouvre de nouvelles perspectives.», se réjouit la jeune baignoletaise. Une ambition qui repose sur l'abnégation et le travail. La cavalière, ingénieure d'affaires dans sa vie professionnelle, s'entraîne quatre à cinq fois par semaine effectuant le trajet de Baignolet jusqu'au Plessis-Tréville. «Mon parcours montre qu'avec travail, persévérance et passion, tout devient possible.», explique Yasmine.

Associations

Et si on chantait ?

Baignolet compte plusieurs chorales qui proposent aux habitants, débutants ou confirmés, de se réunir autour du chant.



Chorale Pablo-Neruda

La chorale Pablo-Neruda se réunit tous les mercredis de 19h à 21h (hors vacances scolaires) au centre socioculturel Pablo-Neruda. Elle est constituée d'une vingtaine de membres et chante a cappella un répertoire polyphonique varié: musique de la Renaissance, classique, musiques françaises du XX^e siècle (Joseph Kosma, Georges Delerue sur des textes de Jacques Prévert, Madeleine Riffaud, etc.), musiques traditionnelles, musiques du monde, chants de luttes et de commémoration. La chorale participe au cours de l'année à plusieurs concerts partagés avec d'autres chorales.

+ D'INFOS:
Chef de cœur: Didier Bolay
 didier.bolay@wanadoo.fr 06 61 81 69 50

Chorale Hella Hello – Animatrice: Isa Somparé

La compagnie Hella Hello a pour vocation de sensibiliser le public à la musique, de toute époque et de tous pays, et d'éveiller aux chants et aux rythmes. L'association propose tous les mardis de 19h30 à 20h30 (hors vacances scolaires) au centre socioculturel Les Coutures un atelier vocal mixte destiné aux adultes. Le ré-



pertoire proposé est constitué de chants traditionnels, de gospel, etc. La chef de chœur est la Baignoletaise Véronique Macé-Bossa, professeur de chant diplômée d'État et choriste professionnelle avec de nombreux artistes français et internationaux.

+ D'INFOS:
Cheffe de cœur: Véronique Macé-Bossa
 06 82 86 14 71



Ensemble vocal Intervalles

Intervalles est un ensemble mixte composé actuellement de 13 chanteurs et chanteuses (8 femmes et 5 hommes), dirigé par Katherine Forestier, cheffe et pianiste. Les choristes déchiffrent les partitions et pratiquent le travail vocal en dehors des répétitions qui ont lieu toutes les trois semaines environ, le samedi après-midi de 14h30 à 18h30 à la Maison de quartier La Dhuys ou le dimanche toute la journée au château de l'Étang de 10h à 17h. Le répertoire varie chaque année. Cette année, le thème mis à l'honneur est *Les sept péchés capitaux* à travers des œuvres de la Renaissance à l'époque contemporaine. Des concerts sont prévus le 5 décembre 2025 à la Médiathèque de Baignolet et le 31 janvier 2026 au château l'Étang. Des projets de concerts hors les murs, à Montreuil ou en province sont également programmés.

+ D'INFOS:
Recrutement sur audition auprès de Katherine Forestier
 intervallesg3.fr

Chorale Chante à Bajo

La chorale Chante à Bajo est née en 2016 pour proposer une activité de chorale aux habitants de Baignolet. La chorale qui a démarré à quinze choristes en compte aujourd'hui une quarantaine. Le répertoire est constitué de chansons tirées de la variété française et internationale. Chante à Bajo est une chorale d'amateurs, dynamique et plutôt groovy. Elle s'adresse à tous, débutants ou non. La chorale se réunit tous les mardis soir soit à 19h, soit à 20h30 à la Fabrique made in Baignolet, au 11, rue Paul-Vaillant-Couturier.

+ D'INFOS:
 chanteabajo@gmail.com chanteabajo.fr

Projets d'aujourd'hui et de demain



Inauguration de la fresque de l'ASGB, à l'occasion de ses 100 ans!



Présentation du projet d'Hémisphère sur les tours Mercuriales.



Balade urbaine au quartier Les Coutures, l'occasion de cibler les dysfonctionnements signalés aux équipes de la Ville.

Comment signaler un incident via l'application Mon Bagnolet en 3 minutes max ?



1 Je choisis le bouton « signaler un incident » et je sélectionne une catégorie Espaces verts / Propreté / Voirie.



2 L'appli géolocalise elle-même l'endroit où je me situe. J'appuie sur continuer.



3 Je décris l'incident constaté et j'ajoute, au besoin, une photo. Je renseigne mes coordonnées puis j'appuie sur continuer et je reçois un mail de confirmation.

Téléchargez l'application Mon Bagnolet



Opérations « coup de balai »



Coup de balai, rue Sadi-Carnot.



Ramassage des déchets d'envol et nettoyage mécanisé à la Capsulerie.



Action de nettoyage, rue Floréal.

ÉVÈNEMENTS

France Rénov'

Les réunions près de chez vous

Vous souhaitez rénover votre logement ?

Jeudi 9 octobre 2025 (18h30-20h30) :

pour les maisons et les appartements.

Jeudi 6 novembre 2025 (18h30-20h30) :

pour les copropriétés.

Hôtel de Ville – Place Salvador-Allende – salle 343 (3^e étage)



Samedi 11 octobre 2025 à partir de 10h

Octobre Rose

La Bagnoletaise, le parcours solidaire et sportif, sera de retour pour sa 5^e édition ! Participons tous ensemble pour récolter des fonds en faveur de la lutte contre le cancer et promouvoir l'activité physique, facteur de protection.

Le Comité départemental de la Seine-Saint-Denis de la Ligue contre le cancer, le CMS Elsa-Rustin et la Mutuelle Familiale répondront à vos questions sur la prévention, le dépistage et la prise en charge. Au programme : démonstrations de zumba et gym tonic (ASGB et Lovely Dance), Animations dès 10h, place Salvador-Allende, avant le top départ à 11h. Participation minimum de 2€ au profit de la Ligue contre le cancer.

Place Salvador-Allende

+ D'INFOS :

✉ ville-bagnolet.fr

Samedi 11 octobre 2025 (15h-18h30)

Fête du Sol Vivant

La Fête du Sol Vivant revient partout en France pour apprendre à préserver les sols et jardiner naturellement. À cette occasion, la ville de Bagnolet organise un après-midi consacré à cet événement. Ateliers pochoirs d'insectes, compostage et bombes à graines permettront de découvrir un jardinage responsable. Une balade botanique avec Valentine Diguët, une table ronde animée par Ismaël Millogo et le spectacle Fétida ou la théorie du compost rythmeront l'après-midi. Une collation sera offerte par la guinguette d'EBE.

Parc Josette-et-Maurice-Audin : 198, avenue Gambetta

+ D'INFOS :

✉ ville-bagnolet.fr

Samedi 8 novembre 2025 à 14h

Inauguration du stade des Malassis

Cet événement marquera l'achèvement d'un projet ambitieux de rénovation urbaine dans le quartier des Malassis, visant à offrir aux habitants un équipement sportif moderne et accessible.

Stade des Malassis : rue Lénine

CINÉMA

Dimanche 12 octobre 2025 à 16h15

La fiancée du pirate

Marie, fille d'une bohémienne, vit avec sa mère dans une cabane isolée près du village de Tellier. Elles survivent de petits travaux. Belle et solitaire, Marie n'a qu'un ami, André, projectionniste forain. À la mort de sa mère, renversée par un chauffard, elle décide de se venger des notables du village. Rencontre avec Hélène Fiche à 18h30 à la librairie De Beaux Lendemain, en partenariat avec le Cin'Hoche. Elle y présentera Ce que le féminisme fait au cinéma – Les années 1970 (éditions Agone), où elle analyse l'évolution des rapports de genre et les réactions masculines face à l'émancipation féminine.

Cin'Hoche : 6, rue Hoche – De Beaux Lendemain : 8, allée Rosa-Parks

+ D'INFOS :

☎ 01 83 74 56 80

EXPOSITION

Du 16 octobre au 7 novembre 2025

Célébration de l'eau

L'eau, source de vie et de régénération, est aujourd'hui trop souvent négligée. Cette exposition du collectif du Lieu improbable lui rend sa dimension sacrée à travers peintures, gravures, monotypes, dessins et photographies. L'objectif est de sensibiliser à sa valeur et de rappeler qu'elle est notre bien commun le plus précieux. Une soirée de poésie et de musique sera organisée au château de l'Étang, et des ateliers de peinture et d'écriture pour enfants permettront de transmettre dès le plus jeune âge l'importance de sa préservation.

Vernissage jeudi 16 octobre à 18h

Château de l'Étang : 198, avenue Gambetta

+ D'INFOS :

☎ 01 49 93 60 17 / 61 53

✉ chateau@ville-bagnolet.fr

THÉÂTRE

Vendredi 17 octobre 2025 à 19h

C'est le chantier !

C'est le chantier ! est un projet de théâtre participatif sur la rénovation urbaine, ces grands travaux qui transforment les quartiers, entre inquiétudes et espoirs. À Bagnolet, nous allons recréer ce spectacle avec vous, à partir de vos histoires, vos paroles, vos envies. En rejoignant le groupe d'amateurs, vous participerez à une aventure artistique aux côtés de professionnels : vous découvrirez les coulisses d'une création théâtrale, vous pourrez écrire, chanter, jouer selon vos envies, et surtout, faire entendre votre voix pour raconter les réalités et les rêves de votre quartier.

Entrée libre

Centre socioculturel Les Coutures : 37, rue Jules-Ferry

+ D'INFOS :

☎ 01 44 93 65 52

✉ compagniedurohault@gmail.com

Jusqu'au 17 octobre 2025 à 20h (semaine) et à 18h (samedi)

Relâches dimanche 12 et mercredi 15 octobre 2025

Vent fort

Écriture de Jon Fosse, Prix Nobel de Littérature 2023, et mise en scène de Gabriel Dufay. Dans un véritable thriller à huis clos, où passé, présent et futur s'interpénètrent en permanence, Jon Fosse nous plonge au cœur des secrets d'un trio amoureux enfermé dans le labyrinthe du temps et cerné par ses propres fantômes. En croisant théâtre, danse et arts numériques, le metteur en scène Gabriel Dufay invite à une lecture renouvelée de l'œuvre du dramaturge norvégien et donne corps à un théâtre de l'indicible qui met en lumière l'étrangeté de nos existences.

Théâtre L'Échangeur : 59, avenue du Général-de-Gaulle

+ D'INFOS & RÉSA :

☎ 01 43 62 71 20

✉ reservation@lechangeur.org

Samedi 18 octobre 2025 à 18h

Voyage en poésie

Dans une atmosphère de cabaret, à la fois convivial et intimiste où sont disposés des tables et des livres, sous une lumière tamisée, les spectateurs sont invités à prendre place autour d'un verre. Dans cette ambiance de salon littéraire, propice à la rencontre et à la découverte, Rémy Chevillard, vient dire quelques grands poèmes du répertoire francophone, raconter son amour de la langue et de l'apprentissage et partager un voyage en poésie.

Théâtre Le Colombier : 20, rue Marie-Anne-Colombier

+ D'INFOS & RÉSA :

☎ 01 43 60 72 81

✉ reservation@lecolombier-langaja.com

Vendredi 24 octobre 2025 à 10h30

Dans la forêt disparue

Au cœur d'une forêt menacée, deux enfants, guidés par leur grand-père, explorent la nature et leur monde intérieur. Entre émerveillement et inquiétude, ils prennent conscience de la perte de l'enfance, des souvenirs et de la forêt. Mise en scène par Irène Voyatzis, cette pièce mêle conte initiatique et urgence écologique, offrant une réflexion sensible sur la transmission, la mémoire et l'imaginaire.

Entrée libre

Théâtre des Malassis : rue Julian-Grimau

+ D'INFOS & RÉSA :

☎ 01 49 93 60 81

✉ culture@ville-bagnolet.fr

Vendredi 31 octobre 2025 à 14h30

Scrooge

Dans ce spectacle en création, les deux comédiennes deviennent tour à tour conteuses, musiciennes, marionnettistes et incarnent les personnages masqués. La première est prévue en 2026. La veille de Noël, alors que tout le monde prépare la fête, Scrooge, vieil homme avare et solitaire, rejette la joie ambiante. Son collègue Cratchit tente de l'attendrir, en vain. Mais cette nuit-là, un rêve va bouleverser Scrooge et transformer son regard sur le monde.

Tarifs : 8,50 € (Bagnoletais), 14 € (extérieurs), 11 € (réduit), 5 € (- 18 ans)

Théâtre des Malassis : rue Julian-Grimau

+ D'INFOS & RÉSA :

☎ 01 49 93 60 81

✉ culture@ville-bagnolet.fr

RÉUNION PUBLIQUE

Mercredi 8 octobre 2025 à 19h

Secteurs Gallieni – République – Fraternité

La Ville de Bagnolet et Est Ensemble vous invitent à découvrir le scénario d'aménagement et les invariants du projet issus de l'étude urbaine lancée pour améliorer votre cadre de vie.

Hôtel de Ville – Place Salvador-Allende



COMMÉMORATIONS

Vendredi 17 octobre 2025 à 18h

64^e anniversaire de la commémoration des événements du 17 octobre 1961

Rassemblement devant la stèle commémorative (17-Octobre-1961 : 20, rue Pierre-et-Marie-Curie)

BALADES URBAINES CONSEILS DE QUARTIER

Lundi 3 novembre 2025 à 19h

Réunion d'information

Démarrage du chantier du NPNRU Les Malassis et de son organisation
Salle Pierre-et-Marie-Curie (3, rue Julian-Grimau)

Mardi 18 novembre 2025 à 18h

Conseil de quartier de La Noue sous la forme de balade urbaine

Départ depuis le centre socioculturel Guy-Toffoletti (43, rue Charles-Delescluze)

Mercredi 12 novembre 2025 à 18h

Conseil de quartier des Malassis sous la forme de balade urbaine

Départ depuis la salle Pierre-et-Marie-Curie

Jeudi 13 novembre 2025 à 18h

Conseil de quartier Centre sous la forme de balade urbaine

Départ depuis l'Hôtel de Ville – Place Salvador-Allende

Expression des groupes politiques

Socialistes, Société civile, Radicaux et Républicains

Bagnolet avance! Les travaux du «Grand Chemin» se précisent, de nouveaux équipements publics municipaux sortent de terre, et la ville se transforme. Mais en parallèle, le monde s'agite: guerres, réchauffement climatique, tensions politiques... difficile de faire comme si tout cela ne nous concernait pas.

Ce qui se passe à l'international, on le ressent chez nous. Quand des familles fuient les conflits, ce sont nos écoles qui les accueillent. Quand la planète chauffe, ce sont nos quartiers populaires qui étouffent. Et quand l'État cherche à faire des économies, il diminue drastiquement les aides et subventions aux collectivités locales. Alors oui, Bagnolet avance! Mais la majorité portée par Tony Di Martino réfléchit aussi au monde que l'on veut pour nos enfants, futurs citoyens de notre ville. Parce qu'une ville, ce sont des choix faits ensemble, ce sont des gens, des idées, des valeurs, y compris à l'international.

Le 22 septembre dernier, la France a enfin reconnu l'État de Palestine devant l'Assemblée générale de l'ONU. À Bagnolet, comme dans de nombreuses villes socialistes en Seine-Saint-Denis, Tony Di Martino a hissé le drapeau palestinien au fronton de la mairie. Et si la justice, saisie par le Préfet, au nom du gouvernement, a exigé le retrait de ce drapeau, la ville de Bagnolet a contesté cette décision auprès du Conseil d'État, au nom de la liberté d'expression des collectivités territoriales et du droit à manifester leur solidarité à l'international.

Bagnolet est donc une ville qui ne se replie pas, qui ne subit pas et qui propose. Une ville qui reste debout, fière de ses valeurs et forte de ses solidarités.

Présidente de groupe: Émilie Trigo

Élus: Cédric Pape, Ihssen Ounissi, Merle-Anne Jorge, Daouda Keita, Yalana Dino, Abdelkrim Karmaoui, Cécile Trbic, Mahamadou Sylla, Manon Chrétien, Sébastien Gricourt

Écolos Solidaires, Citoyen·ne·s et Radicaux

Eau: le partenariat public-public se renforce

Depuis le mois de juillet, c'est de l'eau de Paris qui coule de nos robinets à Bagnolet. Vous avez peut-être remarqué un léger changement de goût: en effet, l'eau de Paris est moins chlorée que celle du Sedif-Veolia. Notre ville est exclusivement et entièrement alimentée par Eau de Paris, la régie publique parisienne, via une interconnexion située avenue de la Dhuy. C'est la concrétisation d'une revendication citoyenne qui remonte à 15 ans!

Environ 30% d'Est Ensemble est alimenté par Eau de Paris. Un pourcentage qui devrait être porté à 50% d'ici à 2030, après des travaux de renforcement du réseau. Il y a un intérêt économique pour les habitants.es car l'eau achetée en gros à la régie parisienne est près de 40% moins chère que celle du Sedif-Veolia! Et cet écart va augmenter avec la mise en place par le Sedif-Veolia d'une technique de traitement de l'eau coûteuse et énergivore. Eau de Paris privilégie la prévention et la protection de ses captages contre les pollutions agricoles, ce qui correspond mieux à nos attentes écologiques, tout en produisant une eau de la meilleure qualité.

La différence de tarif entre Eau de Paris et le Sedif-Veolia permet d'amortir rapidement les travaux et de préserver les habitants.es des hausses tarifaires à long terme. En 2024, une baisse significative de la consommation d'eau potable s'est produite: -2,33% pour Est Ensemble avec des pointes à -7,90% à Bagnolet (le record!) -7,47% à Pantin ou -6,79% aux Lilas! Et ce, malgré une augmentation du nombre d'abonné.es (+2,54% pour Est Ensemble) et du nombre d'habitant·es. (+5,78% à Bagnolet). Certes, tout cela s'inscrit dans une tendance nationale à la baisse, déjà constatée en 2023. Mais on peut penser que la tarification progressive, adoptée par la régie, y contribue aussi, en incitant chacun·e à économiser l'eau.

Valérie Bille, Gyöngyi Biro, Elhame Chair, Hamid Chair, Édith Félix, Jean-Claude Oliva
Plus d'infos: ecolossolidaires.org

Bagnolet en Commun (soutenu par Les Écologistes - EELV et La France Insoumise)

La concertation citoyenne en crise

Depuis plusieurs mois, nous avons alerté sur un manque patent de transparence dans la prise de décision publique à Bagnolet. Nous l'avons fait au printemps, au Conseil municipal, au sujet de projets immobiliers dans le quartier des Coutures. Au-delà de la question de la transparence, ce sont les processus de décision, précipités, qui font que les dernières politiques publiques menées par la ville sont construites en vase clos et sont par conséquent illisibles, inefficaces et font perdre un temps et un argent précieux à la collectivité.

Récemment, les Bagnoletais·es ont découvert que les règles changeaient pour le stationnement. Les élus ont validé le retour d'un petit tiers de places payantes dans la ville alors que les communes voisines le font. Mais la suite s'est avérée chaotique. Pas d'information, pas d'explication, pas de dialogue, à telle enseigne que même les agent·es publics n'avaient pas de réponses à apporter au Bagnoletais·es.

Et que dire du nouvel aménagement cyclable de l'avenue Gambetta. Nous dénoncions au printemps en Conseil municipal l'absence de dialogue avec le département pour initier la réfection des deux grandes avenues de la ville. Le résultat fut un aménagement bâclé et accidentogène, précipité durant l'été. Pourtant un comité vélo avait été institué en début de mandat. Au final le seul aménagement structurant en 6 ans aura été conduit sans ce comité. Sans l'intelligence citoyenne et le travail collectif on n'obtient pas d'aménagements à la hauteur des attentes des habitant·es.

En parlant d'attentes, elles sont nombreuses chez les Bagnoletais·es dont les requêtes peinent à être entendues. Au gré des conseils de quartier, d'école, de balades urbaines, nous sommes interpellés sur l'absence de réponse de la commune ou la lenteur à agir.

C'est un enjeu fondamental, ne pas proclamer l'écoute et la participation citoyenne mais la faire vivre. Nous y reviendrons.

Édouard Denouel, Chawqui Haddad, Yasmina Sadoud, Grégoire de Lagasnerie, Brigitte Delaperelle, Anne de Rugy, Frédéric Gabin, Zohra Kehli

du Conseil municipal

Les propos tenus dans les tribunes n'engagent que leurs auteurs.

Ensemble pour Bagnolet (PCF - G.S - BIC)

Pour la reconnaissance d'un État palestinien et pour la paix

La France a finalement reconnu l'État de Palestine. Une décision attendue, qui aligne notre pays sur la majorité des nations du monde. Pour le peuple palestinien, c'est une décision forte, la concrétisation d'une aspiration légitime après des décennies d'attente.

Pourtant, derrière ce geste diplomatique nécessaire, une réalité persiste. Car de quel État parle-t-on vraiment quand son territoire est morcelé, son quotidien rongé par l'occupation, et ses droits les plus élémentaires bafoués? La reconnaissance est une chose; la liberté en est une autre. La reconnaissance oui mais faut aller plus loin pour la fin du génocide à Gaza, la levée du blocus, l'arrêt de la colonisation et de ce système qui confine un peuple entier à l'injustice. La France et l'Europe portent maintenant une responsabilité plus grande, celle de ne pas en rester aux mots. Il faut des actes. Soutenir fermement la justice internationale, imposer des sanctions significatives, œuvrer sans relâche pour que l'occupation prenne fin. Sans cela, la reconnaissance ne sera qu'une coquille vide, un espoir trahi. Aujourd'hui, reconnaître la Palestine, c'est bien. Mais se battre pour qu'elle soit enfin souveraine, libre et en paix, c'est l'essentiel. La solidarité doit maintenant se faire plus pressante, plus concrète, partout où cela compte. Parce que sans justice, il n'y aura tout simplement pas de paix.

Denis Bargeau, Solenne Bullet, Angeline Desbordes-Silly, Mohamed Djennane, Anne-Laure Guy, Sébastien Staelens, Pierre Vionnet

Citoyens Indépendants

ROSE COMME LE MOIS D'OCTOBRE

Le cancer du sein est l'un des cancers les plus diagnostiqués chez les femmes. En France, une femme sur huit sera touchée par ce cancer au cours de sa vie. Les campagnes de sensibilisation, les marches et les événements organisés durant ce mois permettent de rappeler l'importance du dépistage précoce. En effet, une détection précoce peut significativement améliorer les chances de guérison. Bien plus qu'un simple évènement annuel Octobre Rose incarne l'espoir, la solidarité et la sensibilisation à la lutte contre le cancer du sein. Depuis plusieurs années la ville de Bagnolet organise diverses initiatives pour sensibiliser les habitants sur cette maladie qui touche des milliers de femmes.

Notre ville est un acteur clé de cette sensibilisation à travers non seulement la diffusion d'informations sur la prévention et le dépistage, mais surtout l'organisation de son évènement phare La Bagnoletaise, parcours solidaire et sportif pour dire stop au cancer du sein. Cet évènement est un symbole d'espoir et d'engagement collectif; un message fort envoyé par la municipalité pour dire qu'ensemble, nous pouvons lutter contre le cancer du sein. L'implication de la municipalité pour cette cause est essentielle, car elle permet de toucher un large public. En outre, cela permet de créer une dynamique positive et d'encourager chacun à agir, que ce soit par le dépistage, le soutien aux personnes touchées ou la participation aux événements. Ces événements organisés durant tout le mois d'octobre offrent un espoir pour les survivantes et les familles touchées par le cancer du sein, dont le témoignage est essentiel pour humaniser la lutte contre la maladie et montrer qu'il est possible de surmonter cette épreuve. Ensemble, à travers la sensibilisation, le soutien et l'engagement, nous pouvons changer la vie de nombreuses personnes touchées par cette maladie.

Ndeye Marieme Diop, Vassindou Cissé, Jules Ragueneau
elus.ci@ville-bagnolet.fr

Société civile et Indépendants

La digne représentation des élus locaux

Le port des insignes républicains –écharpe tricolore pour les maires et leurs adjoints, broche pour les conseillers municipaux– n'est pas un simple accessoire. Il incarne la légitimité démocratique, la continuité républicaine et la reconnaissance du mandat confié par les citoyens. Être élu local, c'est incarner un fragment de République. Ce n'est pas un privilège, mais une responsabilité. Dans de nombreuses communes voisines, ces insignes sont portés collectivement par les élus lors des cérémonies publiques, renforçant ainsi la visibilité du conseil municipal dans son ensemble.

Ils permettent aux citoyens d'identifier leurs représentants et de faciliter la prise de contact. Cette pratique favorise la lisibilité des rôles et des fonctions.

À Bagnolet, il est regrettable que seul le maire ait choisi d'arbore l'écharpe tricolore lors des cérémonies publiques, privant les autres élus de leur juste place dans l'espace public. Cette pratique, qui confisque la visibilité républicaine, affaiblit le lien entre les citoyens et l'ensemble de leurs élus. Elle nie la diversité des engagements et la richesse du conseil municipal. Cette observation ne traduit pas une inquiétude des élus quant à leur «reconnaissance personnelle», mais souligne la nécessité d'une identification claire, à une époque où la politique semble de plus en plus distante et déconnectée des réalités citoyennes.

Nous appelons, en conséquence, à une pratique plus inclusive, plus respectueuse des fonctions et des personnes. Le port partagé des insignes républicains est un geste simple, mais porteur de sens. Il rappelle que chaque élu, quel que soit son rang, est dépositaire d'une part de la souveraineté populaire. Il ne s'agit donc pas d'une volonté individuelle de «paraître», mais bien d'un engagement collectif en faveur de la transmission républicaine. Cette souveraineté ne s'incarne pas dans une personne, mais dans un collectif.

Mona Bellil, Brahim Akrou

Un enfant de Bagnolet reçoit la Légion d'honneur

Marc Held, emblématique architecte et designer des décennies 60, 70 et 80, est un enfant de Bagnolet. À 93 ans, il a été fait chevalier de la Légion d'honneur pour son engagement dans la Résistance au cours de la Seconde Guerre mondiale.



Marc Held, lors d'un séjour à Paris, le 19 septembre 2025.

Avant-gardiste et utopiste, Marc Held a laissé une empreinte indélébile dans l'architecture et le design. Il a créé des meubles emblématiques pour Prisunic ou encore le fauteuil Culbutto édité par Knoll, le fabricant de mobilier design. Dans les années 70, il travaille avec Renault pendant cinq ans sur des études de concept car, dont la Méridienne, qui a servi de modèle à la Renault Espace. Marc Held participe également à l'aménagement du siège social d'IBM, la Tour Descartes, dans le quartier de La Défense. En 1989, en plein succès, Marc Held quitte Paris pour s'installer sur l'île de Skopelos, en Grèce. L'an dernier, l'architecte a inauguré une école maternelle construite en terre dans le village de Samba Dia, au Sénégal. « *Ce projet est sans doute celui qui correspond le plus à mes valeurs.* », aime-t-il à rappeler.

Bagnolet au cœur

Des valeurs forgées à Bagnolet où il a vécu jusqu'à l'âge de 20 ans et a connu les souffrances de l'occupation allemande et les espérances de l'après-guerre. « *Je me souviens encore de ma rentrée à la maternelle Travail. J'ai l'impression que construire une école maternelle au Sénégal avec des ressources locales et des artisans locaux est une manière de boucler la boucle de mon parcours* », explique-t-il.

« **Je me souviens encore de ma rentrée à l'école maternelle Travail.** »

Marc.



L'école maternelle construite en terre par Marc Held dans le village de Samba Dia, au Sénégal.



Marc Held, lors d'un séjour au Sénégal, entouré par les écoliers du village de Samba Dia, au Sénégal.

Un parcours marqué par son enfance à Bagnolet, imprégnée des idéaux communistes. « *Mon père et ma mère étaient des immigrés juifs venus d'Europe de l'Est et ils ont été accueillis à bras ouverts dans cette ville* », se souvient Marc Held. Son père a été Directeur adjoint de centre de vacances municipal La Vignerie et Directeur des sports de la Ville. « *Je suis allé un nombre incalculable de fois en colonies de vacances à La Vignerie. Et dès que j'en ai l'occasion, je chante la fameuse chanson : c'est nous, les gosses de La Vignerie !* », se souvient Marc Held. Le 16 septembre dernier, en Grèce, l'enfant de Bagnolet a reçu la Légion d'honneur pour son engagement dans la résistance pendant la Seconde Guerre mondiale alors qu'il n'était qu'un enfant. « *En 1942, ma mère et moi avons dû quitter Bagnolet qui était sous occupation allemande. La situation était devenue trop dangereuse et nous nous sommes réfugiés en Corrèze, en zone libre, chez un ami de mon père avec l'aide de la Résistance du rail* ». C'est ici, dans le maquis de Corrèze, qu'à l'âge de douze ans le jeune garçon devient un agent de liaison au sein de la Résistance. « *En France, il n'y pas eu que des salauds. Beaucoup de gens nous ont protégés.* », rappelle celui qui n'a jamais oublié la ville où il a grandi.

Hôtel de Ville

Place Salvador-Allende
93170 Bagnolet – 01 49 93 60 00
Lundi au jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h
Vendredi : fermé le matin, 13h30-17h
Samedi : 9h-12h30

Numéros utiles

Centre municipal de santé Elsa-Rustin

13, rue Sadi-Carnot – 01 56 63 91 00
Du lundi au vendredi : 8h30-19h
Samedi : 8h30-13h
Consultations médecine générale sans rendez-vous
Du lundi au vendredi : 9h-10h et 16h-18h
Samedi : 9h-11h

Centre municipal dentaire

1, rue Adélaïde-Lahaye – 01 56 63 91 05
Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h-13h et 14h-19h. Jeudi : 9h-13h30 et 14h-19h
Samedi : 9h-13h

Centre de planification et d'éducation familiale, 01 49 93 61 97

Consultations en psychologie

Sur rendez-vous au 01 56 63 91 01

Centres de protection maternelle et infantile

3, rue Adélaïde-Lahaye – 01 56 63 91 12
70, rue Pierre-et-Marie-Curie – 01 49 93 66 08

Centre de PMI Croix-Rouge

4, rue du Lieutenant-Thomas – 01 43 60 33 21

Clinique Floréal

40, rue Floréal – 01 48 97 72 00 (24h/24)

Réseau des bibliothèques d'Est Ensemble

Médiathèque de Bagnolet

1, rue Marceau – 01 83 74 59 35

MIEJ (Mission intercommunale pour l'emploi des jeunes)

94, rue Lénine – 01 43 60 13 80

Bourse du travail

13, rue Pierre-et-Marie-Curie – 01 43 63 58 32
Du lundi au vendredi de 13h à 17h

Commissariat des Lilas

55/57, boulevard Eugène-Decros
93260 Les Lilas – 01 41 83 67 00

Police secours 17 - Samu 15

Pompiers 18 ou 112 (portable)

Sida info service 0 800 840 800

Allô drogue 0 800 23 13 13

Croix-Rouge Bagnolet 01 43 62 53 28

Allô enfance maltraitée 119 (24h/24)

Jeunes, violences, écoute 0 808 807 700

N° d'aide aux victimes 08 842 846 37

SOS Victimes 01 41 60 19 60

Mercredi de 14h à 17h à l'Hôtel de Ville

Pharmacie de garde

Pharmacie de La Poste : 26, rue de Paris
93100 Montreuil - 01 42 87 77 37



Magazine municipal de la ville de Bagnolet - n°104 - octobre 2025
Édité par la Mairie de Bagnolet – BP 35 – 93171 Bagnolet Cedex
Directeur de la publication : Tony Di Martino
Directrice de la rédaction : Chloé Filot
Rédacteur en chef : Éric Mugneret
Rédaction : Karim Benchaïb, Hélène Houel, Sadya Messaoudi
Conception graphique : Julie Lucas

Infos déchets

N°Vert 0 805 055 055
www.bagnolet.com/dechets



Menus d'octobre

Les menus intègrent 54% de produits durables dont 35% de produits biologiques, conformément aux dispositions réglementaires de la loi Égalim.

Lundi 6	Mardi 7	Mercredi 8	Jeudi 9	Vendredi 10
Sauté de bœuf bio au romarin Dahl de lentilles Pommes de terre Fromage blanc aromatisé Fruit de saison bio	Salade verte, croûtons, vinaigrette Poulet rôti Quinoa, boulgour bio aux légumes Petits pois Gouda Purée pommes/bananes bio	Menu végétarien Taboulé Omelette nature aux légumes Fromage fouetté Fruit de saison Goûter : roulé à la framboise, lait, compote gourde	Menu végétarien Céleri remoulade au fromage blanc, cerneaux de noix Risotto de petit épeautre aux champignons et châtaignes Yaourt nature bio Gâteau à la mirabelle	Poulet Label Rouge Pané au fromage Potatoes et ketchup Camembert bio Fruit de saison
Lundi 13	Mardi 14	Mercredi 15	Jeudi 16	Vendredi 17
Menu végétarien Œuf dur mayonnaise Lentilles à la tomate Riz bio Petit suisse aromatisé Fruit de saison	Salade verte vinaigrette Émincé de bœuf bio aux pois carrés Égrené de pois bio sauce aigre douce Haricots verts Comté AOP Semoule au lait	Crêpe au fromage Filet de poisson sauce orientale Bouchée de pois chiches bio Chou-fleur Mimolette Fruit de saison Goûter : fromage fondu et gressins, compote gourde	Menu végétarien Chou blanc sauce soja Ratatouille Pâtes de pois chiches Fromage blanc nature bio	Salade de maïs Sauté de porc bio sauce moutarde Émincé de blé sauce moutarde Carottes Brie Fruit de saison bio
Lundi 20	Mardi 21	Mercredi 22	Jeudi 23	Vendredi 24
Menu végétarien Salade verte vinaigrette Haricots rouges sauce cacahuète Riz semi-complet bio Emmental bio Mousse au chocolat Goûter : Pain au lait, lait, fruit	Salade de pâtes vinaigrette Filet de poisson sauce curry Omelette nature Petits pois Yaourt nature bio Fruit de saison Goûter : petits croquants noix de coco, fromage coque rouge, compote gourde	Tajine de veau Tajine de pois chiches Semoule complète bio Brie Fruit de saison Goûter : brownies, yaourt à boire, jus de fruits	Chou rouge vinaigrette Escalope viennoise Pané au fromage et ketchup Haricots plats Fromage fondu Gâteau au chocolat et banane Goûter : cookie chocolat bio, lait, fruit	Menu végétarien Carottes râpées bio vinaigrette bio Parmentier de potiron Petit suisse aromatisé Fruit de saison Goûter : fromage fondu et gressins, compote gourde
Lundi 27	Mardi 28	Mercredi 29	Jeudi 30	Vendredi 31
Menu végétarien Salade de pommes de terre vinaigrette Omelette nature Gratin de légumes Comté AOP Fruit de saison Goûter : gâteau fourré à la fraise, lait, compote gourde	Lentilles vinaigrette Sauté de bœuf bio sauce romarin Riz doré aux amandes Brocolis Petit suisse nature bio Fruit de saison Goûter : pain au lait, fromage coque rouge, compote gourde	Carottes râpées vinaigrette Carbonara de volaille Égrené de pois bio à la crème Pâtes bio et emmental râpé Carré de l'Est Purée de pommes et fraises Goûter : madeleine, yaourt à boire, fruit	Menu végétarien Soupe de légumes Quiche butternut Salade verte vinaigrette Fromage blanc aromatisé Goûter : barre de céréales, lait, fruit	Menu végétarien Endives vinaigrette Filet de poisson meunière Pané au fromage Épinards à la crème Fromage fouetté Gâteau au fromage blanc et citron Goûter : crêpe fourrée chocolat, fromage coque rouge, fruit

Service de véhicules à disposition des personnes à mobilité réduite

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf les jours fériés).
Réservation : 01 49 93 60 36.

Maquette et infographie : Vanessa Panconi
Photographie : Guillaume Ison
BajoMag' est distribué gratuitement en début de mois dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.
Si vous ne le recevez pas, signalez-le en envoyant un email à redaction@villebagnolet.fr

ISSN : 0767-8525 – Dépôt légal : octobre 2025
Imprimé par Groupe Morault
2, avenue Berthelot - Zac de Mercières
BP 60254 - 60205 Compiègne
Tiré à 18 000 exemplaires
Ne pas jeter sur la voie publique
Document non contractuel



Papier issu de forêts gérées durablement

Derrière **le silence**,
il y a **des violences**.

Brisons-les.

conjugales

sexuelles

sexistes

intrafamiliales



Un mois contre

LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Exposition | Sensibilisation | Spectacles



Scannez-moi
pour obtenir
le programme

VOUS ÊTES VICTIME
OU TÉMOIN DE VIOLENCES,
APPELEZ LE 3919

VILLE-BAGNOLET.FR



Bagnole